



Conformément à la Note d'Information visée par l'AMMC en date du 9 juin 2016 sous la référence VI/EM/012/2016, les taux d'intérêts relatifs à l'émission obligatoire subordonnée de BMCE Bank se présentent comme suit :

Tranche A : Obligations à taux fixe non cotées à la Bourse de Casablanca	Tranche B : Obligations à taux révisable non cotées à la Bourse de Casablanca	Tranche C : Obligations à taux fixe cotées à la Bourse de Casablanca	Tranche D : Obligations à taux révisable cotées à la Bourse de Casablanca
<p>Le taux d'intérêt facial est compris entre 3,74% et 3,84%, déterminé en référence au taux 10 ans calculé à partir de la courbe secondaire des Bons du Trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 13 juin 2016, qui ressort à 2,84%, augmenté d'une prime de risque comprise entre 90 pbs et 100 pbs.</p>	<p>Pour la première année, le taux d'intérêt facial est compris entre 2,72% et 2,82%, déterminé en référence à la courbe secondaire des Bons du Trésor 52 semaines telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 13 juin 2016, qui ressort à 1,87%, augmenté d'une prime de risque comprise entre 85 pbs et 95 pbs.</p>	<p>Le taux d'intérêt facial est compris entre 3,74% et 3,84%, déterminé en référence au taux 10 ans calculé à partir de la courbe secondaire des Bons du Trésor telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 13 juin 2016, qui ressort à 2,84%, augmenté d'une prime de risque comprise entre 90 pbs et 100 pbs.</p>	<p>Pour la première année, le taux d'intérêt facial est compris entre 2,72% et 2,82%, déterminé en référence à la courbe secondaire des Bons du Trésor 52 semaines telle que publiée par Bank Al-Maghrib en date du 13 juin 2016, qui ressort à 1,87%, augmenté d'une prime de risque comprise entre 85 pbs et 95 pbs.</p>